



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**NORBERT MORIN ANNONCE LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL POUR LA MRC DE KAMOURASKA  
ET PARTICIPE AU DÉVOILEMENT D'UNE ŒUVRE D'ART SIGNÉE ÉMILIE RONDEAU**

**Saint-Pascal, le 8 avril 2016.** – Le député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin, au nom du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M. Luc Fortin, a annoncé le renouvellement de l'entente de développement culturel (EDC) assortie d'une enveloppe financière de 43 000 \$ pour l'année 2016. En compagnie du préfet de la MRC de Kamouraska, M. Yvon Soucy, et de l'artiste Émilie Rondeau, le député a profité de l'occasion pour dévoiler une œuvre installée dans le hall d'entrée de l'édifice Claude-Bécharde.

L'entente de développement culturel contribuera au développement culturel du milieu kamouraskois par des activités et des projets structurants. Plus particulièrement, l'EDC 2016 poursuit l'objectif d'accroître le soutien à la promotion et à l'animation du livre et de la lecture; et celui de créer des conditions favorisant la pratique artistique et culturelle au Kamouraska, son rayonnement et son pouvoir d'attraction. Elle a aussi pour but d'harmoniser et d'accentuer les interventions de protection et de mise en valeur du patrimoine.

« Cette entente, qui témoigne d'un partenariat fort entre la MRC de Kamouraska et notre gouvernement, servira à bonifier l'offre culturelle et à augmenter son rayonnement. Par ailleurs, nos actions conciliées nous permettent d'inaugurer aujourd'hui une œuvre majestueuse qui confère un atout esthétique remarquable à l'édifice Claude-Bécharde. Merci à l'artiste Émilie Rondeau qui, par son œuvre, rend merveilleusement bien la beauté de la région », a mentionné le ministre Luc Fortin.

« C'est un honneur pour moi d'annoncer le renouvellement de ce partenariat qui contient des initiatives stimulant le dynamisme culturel de notre région et répondant aux aspirations et aux besoins de la population. De plus, je me réjouis du fait que nous pourrions désormais admirer, dans l'œuvre de M<sup>me</sup> Rondeau, la beauté et la luminosité sans pareilles qui baignent le Kamouraska », a déclaré le député de Côte-du-Sud.

« Le Kamouraska a été un précurseur dans la signature des ententes de développement culturel. Il est donc naturel pour nous de renouveler celle pour l'année 2016, la septième, pour un montant de 20 000 \$ », de mentionner M. Gervais Darisse, maire de Saint-André, délégué à la culture.

La Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et le Groupe coopératif Dynaco maintiennent leur collaboration à l'EDC en y contribuant à hauteur de 1 500 \$ chacun.

### **Une œuvre d'art dédiée à la mémoire de Claude Béchard**

Dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, le concours pour la sélection de l'œuvre d'art pour l'édifice Claude-Béchard était ouvert à tous les artistes de l'Est-du-Québec qui sont accrédités par le Ministère. Le choix du comité de sélection s'est arrêté sur l'œuvre d'Émilie Rondeau, de Rivière-Ouelle. « Nous sommes heureux que ce soit une artiste du Kamouraska qui puisse faire valoir son talent grâce à cette réalisation. L'humanisme qui émane de cette œuvre dédiée à la mémoire de Claude Béchard donne de l'âme à cet édifice dont nous sommes fiers », a pour sa part indiqué le préfet élu, M. Yvon Soucy.

- 30 -

### **Vignette photo : (crédit photo Promotion Kamouraska)**

Plusieurs partenaires étaient présents pour l'annonce du renouvellement de l'Entente de développement culturel et pour le dévoilement de l'œuvre d'art installée dans l'édifice Claude-Béchard  
De gauche à droite : M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, Mme Émilie Rondeau, artiste en arts visuels dont l'œuvre a été sélectionnée, M. Yvon Soucy, préfet élu de la MRC de Kamouraska et M. Rémi Béchard, membre du comité de sélection de l'œuvre et frère de feu M. Claude Béchard.

#### **Sources :**

##### **Relations de presse:**

Annie Lavoie  
Conseillère en communication et marketing  
Service de communications régionales et d'attractivité  
Promotion Kamouraska  
418492-1660 poste 253  
418354-8092  
[communication@promotionkamouraska.com](mailto:communication@promotionkamouraska.com)

##### **Information :**

Jeanne Maguire  
Agente de développement culturel  
MRC de Kamouraska  
418492-1660 poste 242  
[jmaguire@mrckamouraska.com](mailto:jmaguire@mrckamouraska.com)

#### **Relations de presse :**

Karl Filion  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre de la Culture  
et des Communications  
et ministre responsable de la Protection  
et de la Promotion de la langue française  
418 380-2310

#### **Information :**

Anne-Sophie Lacroix  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère de la Culture et des  
Communications  
418 380-2363, poste 7239